



Syndicat mixte Espaces naturels régionaux
Créé par arrêté préfectoral du 27 décembre 2002.

Compte-rendu de la réunion du Comité Syndical du 9 octobre 2023.

Etaient présents :

Anthony	JOUVENEL	Conseil Régional Hauts-de-France
Ginette	VERBRUGGHE	CESER

Etaient excusés :

Anne - Sophie	BOISSEAUX (pouvoir)	PNR Avesnois
Sylvie	CLERC-CUVELIER	PNR Avesnois
Déborah	CLOSSET-KOPP(pouvoir)	CESER
Aurore	COLSON	Conseil Régional Hauts-de-France
Alexandre	COUSIN	Conseil Régional Hauts-de-France
Philippe	GAYOT (pouvoir)	CESER
Paul-Henry	HANSEN - CATTÀ	Conseil Régional Hauts-de-France
Nelly	JANIER -DUBRY	Conseil Régional Hauts-de-France
Grégory	LELONG	PNR Scarpe-Escaut
Danièle	PONCHAUX	Conseil Régional Hauts-de-France
Patricia	POUPART	Conseil Régional Hauts-de-France
Claire	SONZOGNI	PNR Caps et Marais d'Opale
Jean-Michel	TACCOEN	PNR Caps et Marais d'Opale
Didier	VAN POUCKE	PNR Scarpe-Escaut
Sophie	WAROT-LEMAIRE	PNR Caps et Marais d'Opale
Benoît	WASCAT	PNR Avesnois
Raymond	ZINGRAFF	PNR Scarpe-Escaut

Assistait également à la réunion :

Pascal	DELBECKE	Responsable administratif et financier ENRx
Michel	MARCHYLLIE	Directeur général ENRx
Cathy	TREMBLAY	Responsable mécénat et partenariats

Le lundi 2 octobre 2023, le Président, Anthony JOUVENEL constatait qu'avec huit délégués présents, le quorum (de dix présents) nécessaire à la tenue de la réunion n'était pas atteint. Il a proposé toutefois que les points inscrits à l'ordre du jour soient exposés et examinés sans être formellement adoptés par votes.

Le Comité syndical du Syndicat mixte Espaces naturels régionaux, légalement convoqué le 3 octobre 2023, s'est réuni Quai Napoléon 1^{er} à Etaples (62) le 9 octobre 2023 de 13h30 à 14h15, sous la Présidence de Monsieur Anthony JOUVENEL, son Président.

Madame Anne-Sophie BOISSEAUX a donné pouvoir à Monsieur Anthony JOUVENEL, Madame Déborah CLOSSET-KOPP et Monsieur Philippe GAYOT ont donné pouvoir à Madame Ginette VERBRUGGHE.

Monsieur le Président rappelle que la réunion du Comité syndical initialement convoquée pour le 2 octobre 2023 n'a pu recueillir le quorum requis. Une seconde réunion a été programmée pour ce 9 octobre conformément aux statuts. Cette seconde réunion donne lieu en conséquence à des votes sur délibérations sans condition de quorum conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et des statuts du syndicat mixte.

Le Président, Anthony JOUVENEL, invite l'assemblée réunie à adopter en ouverture des travaux de ce jour une délibération afin de permettre la tenue des débats et des votes.

Après avoir entendu l'exposé du Président, le Comité syndical décide, par délibération, de procéder à la tenue de la réunion du Comité syndical ce 9 octobre 2023 et de délibérer sans condition de quorum conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et de ses statuts.

Cette délibération est adoptée : 5 votants - dont 3 pouvoirs : 5 « pour », 0 « contre », 0 « abstention ».

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité syndical du 1er juin 2023 :

Le projet de procès-verbal de la réunion du 1^{er} juin est présenté pour recueillir les éventuelles demandes de modifications des membres avant approbation.

Le comité syndical décide d'adopter le compte-rendu du 1^{er} juin 2023 à l'unanimité des personnes présentes et représentées : 5 votants – dont 3 pouvoirs : 5 « pour », 0 « contre », 0 « abstention ».

2. Examen et vote de la Décision Modificative n°2 du budget annexe 2023 ARB des Hauts-de-France :

Après exposé du Président et compléments apportés par le Responsable Administratif et financier, pas de remarque.

Le Comité syndical décide d'adopter la délibération proposée à l'unanimité des personnes présentes et représentées : 5 votants - dont 3 pouvoirs : 5 « pour », 0 « contre », 0 « abstention ».

3. Implication d'ENRx dans le projet Filière végétal local :

Après exposé du Directeur, apportant des précisions budgétaires sur le projet et la place d'Espaces naturels régionaux, Ginette VERBRUGGHE pose la question sur les partenaires et le positionnement de l'Agence de l'Eau.

Le Directeur précise que l'Agence de l'Eau garantit le conventionnement pour le compte de l'Etat avec les opérateurs, dont (ici) ENRx. Les partenaires associés au projet (Junia, Planteurs Volontaires, AAAT, ...), ENRx est coordinateur du projet.

Le Comité syndical décide d'adopter la délibération proposée à l'unanimité des personnes présentes et représentées : 5 votants - dont 3 pouvoirs : 5 « pour », 0 « contre », 0 « abstention ».

4 - Projet de la Convention pluriannuelle d'objectifs entre la Région Hauts-de-France et ENRx 2024-2026 :

Le Président expose la situation concernant la CPO. La Région a proposé son report à la Commission Permanente de novembre 2023 (au lieu d'octobre initialement).

Un Comité syndical ENRx est annoncé le 17 novembre prochain pour traiter de ce sujet et du sujet suivant (projet de statuts).

5 - Poursuite de la modification statutaire du syndicat mixte Espaces naturels régionaux :

Le Président expose le projet des statuts et notamment sur la nouvelle gouvernance d'ENRx. Ginette VERBRUGGHE s'interroge sur le fait de ne pas avoir proposé un équilibre des voix à 50 % pour la Région et à 50 % pour les deux autres collèges cumulés, plutôt que 60 % / 40 %. Le Président précise qu'il s'agit d'une proposition de la Région d'être majoritaire. Ginette VERBRUGGHE s'interroge du coup sur l'intérêt des autres membres à siéger à ENRx. Le Président précise que le projet des statuts fera l'objet du Comité syndical ENRx du 17 novembre prochain.

6 - Présentation du nouveau site internet de l'opération « Plantons le Décor© » (PLD) :

L'opération et son nouveau site internet sont exposés en attirant l'attention sur l'originalité et l'exemplarité de ce site internet « Plantons le Décor ».

En réaction à des interrogations de délégués lors de la présentation du 2 octobre, relatives à la référence au Parc Naturel Régional Nord-Pas de Calais, notamment entre 1990 et 1995, il est précisé qu'ENR (Espace Naturel Régional) était une association qui portait le label du PNR « éclaté » en 3 secteurs : Boulonnais, Audomarois et Plaine de la Scarpe et de l'Escaut, avec une préfiguration du PNR de l'Avesnois.

C'est avec la loi Barnier que chacun des syndicats mixtes locaux ont porté leur label PNR.

L'histoire d'Espaces Naturels Régionaux depuis 1978 est disponible sur le site Internet d'ENRx.

<https://www.enrx.fr/enrx/lhistoire-denrx/>

7 - Ressources humaines :

- *Tableau des effectifs,*
- *Tableau des quotas,*
- *Gratifications et indemnités des stagiaires,*

Le Comité syndical décide d'adopter chacune des délibérations proposées à l'unanimité des personnes présentes et représentées : 5 votants - dont 3 pouvoirs : 5 « pour », 0 « contre », 0 « abstention ».

8 - Modification des tarifs de la Régie de recette du CRRG :

Il est proposé au Comité syndical d'adopter une modification de certains produits et des tarifs afin d'autoriser la Régie liée aux activités du CRRG à percevoir les recettes correspondantes.

Le Comité syndical décide d'adopter la délibération proposée à l'unanimité des personnes présentes et représentées : 5 votants - dont 3 pouvoirs : 5 « pour », 0 « contre », 0 « abstention ».

9 - Contrat d'appui aux projets de filières agricoles durables et résilientes « CAP FIL'AGRI » : « Cidre de Thiérache » :

Après exposé du Directeur, relatif aux objectifs du projet présenté dans le cadre d'un partenariat entre Qualimentaire (GRQA), l'Atelier Agriculture Avesnois Thiérache et ENRx en faveur de la valorisation du cidre de Thiérache par un signe officiel de qualité Appellation d'origine protégée (AOP), le dépôt du dossier est approuvé.

Le Comité syndical décide d'adopter la délibération proposée à l'unanimité des personnes présentes et représentées : 5 votants - dont 3 pouvoirs : 5 « pour », 0 « contre », 0 « abstention ».

10 - Questions diverses :

Le Président invite chacun à se déplacer à Camiers – Ste Cécile – St Gabriel à une visite d'un chantier de plantations réalisées dans le cadre de l'opération « 100 000 arbres pour demain » de la Voix du Nord, avec l'appui de l'opération Plantons le Décor. Cette opération a été réalisée dans l'optique d'adaptation des plantations au changement climatique. Cette visite est prévue en présence du Maire de Camiers et de ses services.

NB : Bilan d'activités 2022 et perspectives 2023 : à télécharger sur le site internet ENRx, dans Outils et Publications, bilan d'activités, bonne lecture !

Le Président lève la séance.



Anthony JOUVENEL
Président
